

Paris,
le vendredi 14 octobre 2016

Émetteur : Institut 4.10 - Cédric Huygebaert - Téléphone : 03 20 74 75 44 - Mail :
ceiclier@institutquatredix.fr, UcanSS : Driss Alem - Mail : formation@ucanSS.fr

Objet : Lancement du dispositif de professionnalisation des « acheteurs » des organismes de Sécurité sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

J'ai le plaisir de vous proposer le nouveau dispositif de professionnalisation des acheteurs au sein des organismes de la Sécurité sociale.

I - CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un contexte d'évolution des missions et des modes d'organisation de la fonction « Achat » de l'Institution ainsi que du cadre réglementaire attaché aux marchés publics, l'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, a élaboré un nouveau dispositif de formation à destination des acteurs en charge des achats au sein des organismes de Sécurité sociale.

Ce dispositif de formation a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition de nouvelles pratiques professionnelles répondant aux enjeux de l'Institution et le développement des compétences des agents dans le domaine de l'achat ;
- Développer les compétences sur des missions nouvelles : conseil auprès des Directions et des responsables, pilotage de projet d'achat, développement d'une gestion efficiente des achats, intégration des nouveaux outils technologiques.

II - PUBLICS CONCERNÉS

Le dispositif s'adresse aux agents dont l'emploi correspond au métier de Gestionnaires des biens et des services - Famille 16 du Répertoire des Métiers :

- Acheteur,

- Technicien d'ordonnancement,
- Technicien /agent des services généraux,
- Chargé des achats/des services généraux,
- Assistant acheteur,
- Gestionnaire contrats et marchés.



III – PRESENTATION DE L'OFFRE

Cette offre de formation se caractérise par :

- Un parcours adaptable aux profils variés des titulaires des emplois concernés.
- Une architecture modulaire.
- Des animateurs experts dans le domaine des achats.
- Des modalités pédagogiques variées : exposés illustrés d'exemples concrets, accompagnés de discussions-débats et de mises en situations professionnelles.
- Des échanges interbranches qui contribuent à l'affirmation d'une culture métier commune.

L'offre de formation s'articule autour de trois axes. A chaque axe correspond un ou plusieurs modules.

1. **Un module facilitant la prise de poste** : Il permet aux agents nouvellement nommés dans un service « Achat » de connaître les fondamentaux du métier dans l'environnement de la Sécurité sociale. Ce module se déroule à distance et sera disponible à la fin du 1er semestre 2017.
2. **Six modules favorisant la maîtrise du poste** : ils permettent aux stagiaires de développer les savoirs, savoir-faire et savoir-faire relationnel requis pour la tenue du poste :
 - Les fondamentaux de la fonction Achat,
 - L'analyse des besoins,
 - La transcription du besoin dans les documents de consultation,
 - Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse,
 - La négociation,
 - L'analyser et l'évaluation de la performance des fournisseurs.
3. **Cinq modules visant le perfectionnement des compétences des Acheteurs expérimentés**. Ces modules accompagnent l'adaptation des compétences aux évolutions de l'emploi :
 - La politique et la stratégie des achats,
 - L'analyse économique des coûts,
 - Le pilotage de la performance Achat,
 - Les marchés publics d'achats informatiques de l'analyse du besoin au cahier des charges,
 - La gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

La diversité des profils exerçant cet emploi a nécessité de concevoir une offre de formation souple, accessible au regard des besoins des agents et composée de modules indépendants les uns des autres. L'ensemble de l'offre peut aussi s'envisager comme un parcours de développement des compétences.





IV - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé comme suit (prix session/personne) :

Maîtrise de poste		Perfectionnement	
Les fondamentaux de la fonction Achats	705€	Politique d'achats et stratégie d'achats	705€
L'analyse des besoins	705€	L'analyse économique des coûts	705€
La transcription du besoin dans les documents de consultation	705€	Le pilotage de la performance achat	705€
Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse	705€	Les marchés publics d'informatique : de l'analyse du besoin au cahier des charges	1000€
La négociation	1000€	La gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)	410€
Analyser et évaluer la performance des fournisseurs	410€		

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des participants.

Pour 2016, ce dispositif interbranche est pris en charge à 50% par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2016 : Nouvelles modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss[**<strong class="txt obligatoire is "><strong class="txt obligatoire is ">http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/**](http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/)**<strong class="txt obligatoire is "><strong class="txt obligatoire is ">EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/priorite_financement.html******

V - CALENDRIER ET INSCRIPTION

Vous retrouverez le détail des programmes ainsi que le planning des sessions de l'ensemble des modules dans les annexes jointes.

Vous pouvez également accéder au détail du dispositif dans le catalogue de l'Institut 4.10 en cliquant sur le lien suivant : <http://institutquatredix.fr/catalogue/co/53.html>



Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Planification des sessions du dispositif de professionnalisation des "acheteurs" des organismes de Sécurité sociale
- Programmes des modules du dispositif de professionnalisation des "acheteurs" des organismes de Sécurité sociale

